

Comment choisir mon emprunt ?

Les offres de prêts se multiplient avec des modalités de remboursement de plus en plus diverses. Le chef d'entreprise se trouve face à des choix, sans avoir forcément la prise de recul nécessaire.

L'emprunt a un coût : le taux d'intérêt, les frais de dossiers liés à la réalisation du prêt, les coûts périphériques exigés par la banque (assurances, garanties, etc.). Pour y voir clair, il convient de transformer les coûts en supplément de taux d'intérêt. Le fait de connaître le taux réel de l'emprunt, incorporant l'ensemble des coûts liés, permet au chef d'entreprise de comparer différentes offres. Un emprunt proposé à un taux annuel de 1,5 %, compte tenu des frais de dossiers, assurances et garantie mutuelle, peut avoir un taux réel qui dépasse 3 %. Le taux d'emprunt est calculé sur le capital restant dû. La périodicité de remboursement a une influence sur le désengagement plus ou moins rapide de la dette, mais également sur le taux.

Il ne faut pas comparer le total des intérêts et coûts périphériques de deux emprunts qui se remboursent sur des durées différentes. Un prêt sur dix ans avec un taux de 1,5 % par an vous fera payer plus d'intérêts que le même



Pixabay

montant emprunté sur cinq ans. C'est normal puisque vous avez conservé une partie du capital emprunté cinq ans de plus ! Mais prendre celui qui engage le moins d'intérêts peut vous conduire à une impasse en trésorerie : l'impossibilité de faire face à des échéances d'autant plus importantes que l'emprunt est court !

Capacité de remboursement

La réflexion préalable à la conclusion d'un emprunt est de mesurer sa capacité à le rembourser. Il ne s'agit plus d'un problème de coût, mais de disponibilités financières. La durée de l'emprunt, sa périodicité de remboursement sont les premiers vecteurs de la dépense à réaliser. Les modalités de remboursement sont également à observer. Si vous remboursez par échéances constantes,

vous profiterez plus longtemps du capital emprunté, car l'amortissement du capital augmente au fil du remboursement. À l'inverse, un remboursement à capital constant se traduit par des échéances dégressives.

Fixe ou variable

Les taux variables suivent l'évolution des marchés financiers (actuellement très bas). Avec un taux variable, c'est le client qui prend le risque, car la banque applique une commission fixe en plus du taux du marché de référence. À l'inverse, si l'entrepreneur veut limiter son risque, il peut préférer un taux fixe, car c'est, en ce cas, la banque qui le prend. Et qui le fait payer sous forme de majoration de taux à son client ! Avec un taux fixe, la banque se prémunit, moyennant un coût supplémentaire, contre des hausses de taux. En cas de remboursement anticipé, elle vous appellera les indemnités de remboursement anticipé (IRA) prévues au contrat. À l'inverse, avec un taux variable, le chef d'entreprise peut rembourser l'emprunt par anticipation sans pénalité.



Réseau Cerfrance

D'après le journal
Gérer Pour Gagner

Quand le leader part...

Pierre, 57 ans, est associé depuis 2008 avec un couple de voisins Rémi et Claudine. En 2012 Maryse, qui s'installait sur l'exploitation voisine les a rejoints. Le groupe accueille Romain qui succédera à Pierre comme associé. Ce dernier est aujourd'hui embauché pour un an, afin de construire le projet et de tester la capacité du nouveau groupe à travailler ensemble.

Pierre s'adresse à ses collègues : "Romain semble bien s'adapter, qu'en pensez-vous ?" Rémi : "Oui je trouve qu'il s'implique bien dans le travail". Maryse ajoute : "Il est devenu assez vite auto-

nome. Mais de mon côté, Pierre, j'apprends un peu ton départ. Si on réfléchit, aujourd'hui tu as une place un peu particulière dans notre société. C'est souvent toi qui abordes les sujets, nous demandes notre avis, fais la synthèse, fais avancer les décisions. C'est toi par exemple qui a nous a conduits dans la réflexion sur le projet de bâtiment. Tu analyses vite ce qui se passe autour de nous. Sans jouer un rôle de chef, tu es un peu notre animateur". Claudine répond : "C'est peut-être lié au fait qu'il est le plus ancien, on a quand même chacun sa place d'associé avec nos responsabilités". Rémi confirme : "Je trouve que les décisions sont bien partagées".

Analysons les Faits

Dans ce groupe, Maryse met le doigt sur la question du lea-

dership. En osant parler du rôle occupé par Pierre, elle décrit au final la fonction d'un leader "dans le bon sens du terme". Elle dépeint une personne avec des qualités de chef d'orchestre qui met les choses en musique, de veilleur, d'animateur du groupe. Pierre a alors une influence certaine sur la vie interne du groupe, Maryse exprime ses craintes sur les impacts possibles de ce départ.

Que retenir ?

La notion de leader dans un groupe a souvent une connotation négative, et peut être même totalement rejetée. Pourtant, dans ce GAEC à quatre, les associés prennent toute la mesure du rôle de leader exercé par l'un d'eux. Ceci va les aider à se préparer au changement, à se poser les bonnes questions, à voir

comment chacun va s'ajuster à l'avenir pour construire un nouveau groupe. Cette fonction aux multiples facettes, sera-t-elle reprise pour l'un d'eux ou répartie entre eux selon leurs qualités, leur motivation ? Par exemple l'un pourra être plus attentif à la communication, au bien-être de chacun ; un autre plus vigilant dans le suivi de la mise en œuvre des décisions... Le leadership peut être partagé ou non dans un groupe, l'essentiel est qu'il soit reconnu et accepté par tous.



CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE
Annette Hurault
Groupes relations humaines

Les chroniques "Relations humaines" sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et agricultrices dont nous changeons les prénoms.